

CONCOURS DE SCRABBLE SCOLAIRE 2025-2026

HISTORIQUE

Organisé au départ par les comités régionaux (1^{re} édition en Auvergne et Dauphiné-Savoie en 2003/2004) sur le modèle suisse, ce concours a pris de l'ampleur et regroupe désormais **environ 30000 enfants** chaque année. Il est pris en charge par la Fédération depuis 2008.

OBJECTIFS

Faire découvrir le Scrabble duplicate aux enfants et à leurs familles, sensibiliser les enseignants en vue de la création de clubs scolaires.

PUBLIC VISÉ

Ce concours s'adresse aux élèves de primaire (CE2-CM1-CM2) et de 6^e des collèges, prioritairement à ceux ne pratiquant pas le scrabble ou débutant dans cette discipline. On ciblera en priorité les établissements scolaires proches d'un club civil ou d'un club jeunes.

DÉROULEMENT

- **Phase 1 : dans les classes (de préférence avant les vacances de la Toussaint)**

Une feuille de jeux (préparée par la DNSJS (Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires) est proposée à tous les élèves des classes participantes, sous la direction des enseignants (durée : 30 minutes).

- **Phase 2 : finale locale (avant fin janvier)**

Les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats sont qualifiés pour jouer une partie de 8 coups (préparée par la DNSJS) après une initiation à la formule duplicate. Il est souhaitable que les finales locales aient lieu au plus près des établissements participants.

- **Phase 3 : finale régionale (avant les vacances d'hiver)**

Organisée par le comité régional, elle regroupe les meilleurs élèves de chaque finale locale et sélectionne pour la finale nationale.

- **Phase 4 : finale nationale (le 14 mars 2026)**

Une finale nationale est organisée par la DNSJS à Paris. Elle regroupe les 100 meilleurs élèves de France métropolitaine, à l'exclusion des enfants ayant déjà été finalistes nationaux ou licenciés avant le 1^{er} juin 2025. Chaque comité dispose d'un nombre de places fonction du **nombre de participants aux finales locales** (plafonné à 25% du nombre de participants à la feuille de jeux et à 15 enfants maximum par comité).

Les ligues d'outre-mer participantes peuvent organiser leur finale le même jour avec les mêmes parties. Les résultats cumulés seront disponibles dans les jours qui suivent sur le site de la FFSc.

Les dix premiers du concours auront la possibilité de participer au Championnat de France Poussins en avril 2026.

QUI FAIT QUOI ?

- **La DNSJS** conçoit le concours, établit le règlement, et envoie le dossier complet aux délégués scolaires à la fin du mois d'août.
- **Le délégué scolaire régional** établit le calendrier des différentes phases dans sa région, et désigne un **référént** pour chaque zone géographique.

- **Démarchage des établissements scolaires**

La DNSJS informe le Ministère de l'Education Nationale, dans le cadre de sa convention avec la FFSc, mais l'information ne redescend pas toujours jusqu'aux établissements scolaires. Aussi, il est indispensable de compléter par une diffusion locale.

Deux stratégies possibles et complémentaires :

- demande du **comité** à l'inspection Académique de diffuser le concours dans les écoles et les collèges.
- démarchage direct des établissements par les **clubs** dans les secteurs visés.

- **Correction des feuilles de jeu**

Elle est réalisée par **le référént**, qui transmet à l'établissement ses résultats, ainsi que la liste des qualifiés pour la finale locale et les courriers à remettre aux élèves concernés. Les conditions de passation du test pouvant être très différentes d'une classe à l'autre, il n'est pas forcément judicieux de fixer une barre de qualification uniforme. Le nombre d'élèves qualifiés dépend de la capacité d'accueil de la finale locale, mais il doit y avoir **au moins un élève qualifié par établissement** (idéalement au moins un par classe ou par groupe d'enfants).

- **Finale locale**

Elle est organisée par les **clubs volontaires** sur une demi-journée, à la date leur choix en novembre ou décembre. Elle peut aussi se dérouler dans l'un des établissements participants. Elle est précédée d'une initiation au jeu qui peut se dérouler en ouverture de la finale ou, si c'est possible, quelques jours avant dans les établissements. Les résultats sont envoyés au délégué scolaire régional.

- **Entraînement**

Il est souhaitable que le club propose quelques séances d'entraînement aux jeunes qualifiés pour la finale régionale.

- **Finale régionale**

Le **délégué scolaire régional** compile les résultats des finales locales de son comité et sélectionne les participants à la finale régionale. Il organise la finale régionale, qui peut ou non être couplée au championnat régional jeunes.

- **Finale nationale**

Le **délégué scolaire régional** doit transmettre la liste des qualifiés à la finale nationale au responsable national du concours au plus tard à la fin du mois de février.

L'organisation de la finale nationale est prise en charge par la **DNSJS**.